

ETANG ASSECHE DE MARSEILLETTE

Canal du midi



Crédit photo : Vue etang marseillette-2015



Sur près de 2000 ha, la vigne, les pommes, le riz sont les principales productions que l'on y trouve aujourd'hui. Ses chemins calmes et plats sont très agréables pour pratiquer des randonnées à pied ou en vélo, dans un paysage typique.

Infos pratiques

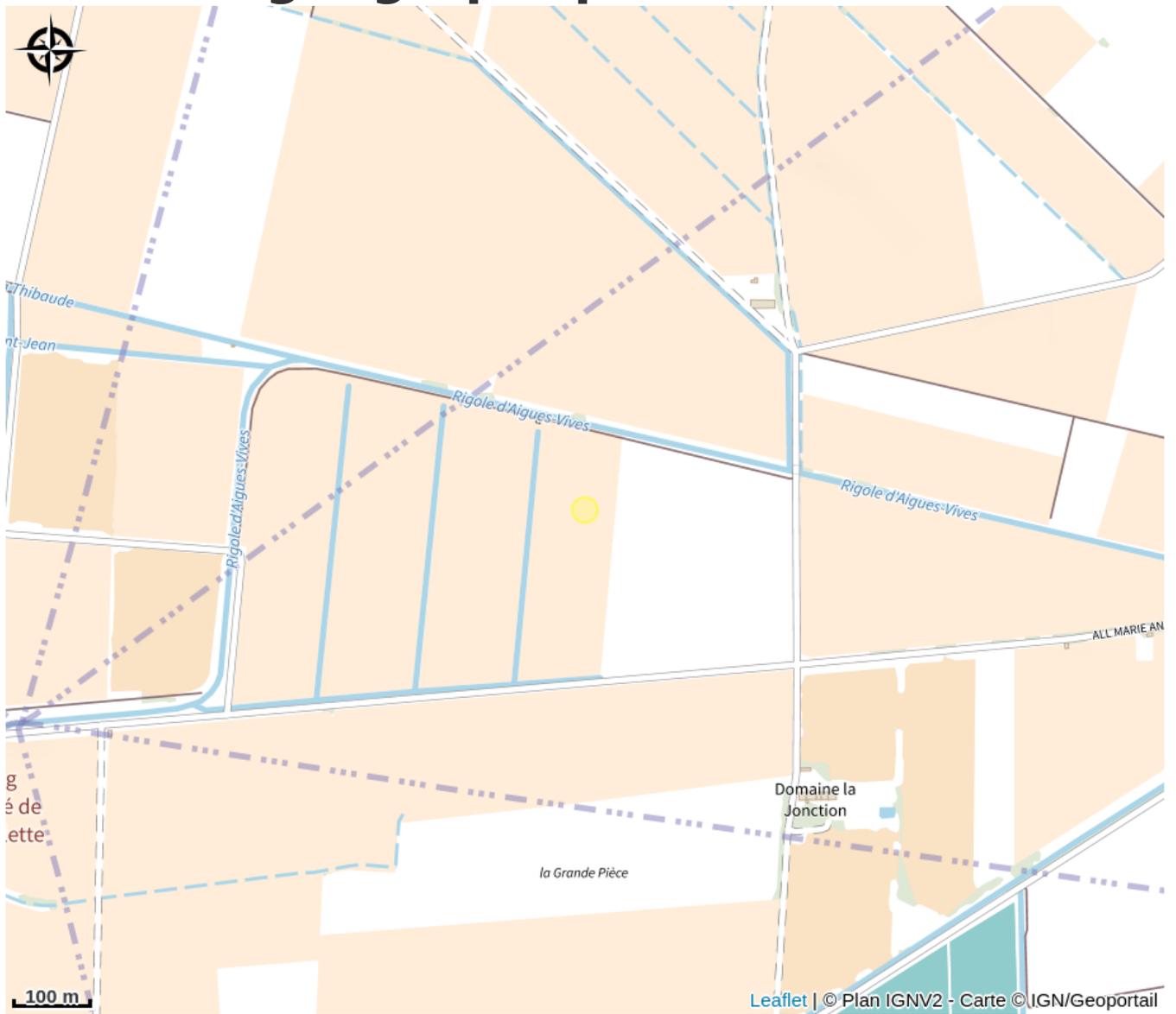
Categorie : Patrimoine

Type : Patrimoine naturel

Description

L'étang s'étend sur une surface de 2000 ha, et se partage entre les communes de Marseillette, Aigues-Vives, Saint-Frichoux et Puichéric. Autrefois, il fournissait la région en poissons. Dès le XIIe siècle, on commence à parler d'assécher cette masse d'eau croupissante, source de mort et de misère pour Marseillette et les villages environnants qui se dépeuplent. En 1605, Henri IV prononce un décret royal afin d'assécher l'Étang. Mais il faudra attendre 1804 et le rachat de l'Étang par une Irlandaise, Madame de Lawless, pour l'assécher, grâce à un vaste chantier. L'étang fut alors mis en culture et aménagé pour utiliser les eaux de l'Aude, avec un système d'irrigation original constitué de canaux perpendiculaires permettant l'inondation des sols. Aujourd'hui la vigne, les pommes, le riz sont les principales productions que l'on y trouve. Ses chemins calmes et plats sont très agréables pour pratiquer des randonnées à pied ou en vélo, dans un paysage typique.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Téléphone fixe :
+33 4 68 79 24 19

Adresse :
11800 MARSEILLETTE
<https://www.mairiepuicheric.fr/l-etang-de-marseille/>